



DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Cours
Recherche informatique
INF-1102-1

Programme d'études
Informatique

22 septembre 2008

Éléments de la définition du domaine d'évaluation

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours, et cela, autant pour des fins d'aide à l'apprentissage que pour des fins de sanction et de reconnaissance. Elle comporte également de l'information relative aux spécifications de la situation d'évaluation pour des fins de sanction pour le cours visé.

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation. On les retrouve dans les cours, ils sont des repères qualitatifs importants pour rendre valide l'évaluation des apprentissages. Les catégories d'actions ont servi à l'élaboration des critères d'évaluation.

Les **indicateurs** sont dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation. Les indicateurs permettent de rendre opérationnel le critère d'évaluation.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur est lié à une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à côté de l'indicateur.

Les **savoirs essentiels** font partie, tout comme les compétences polyvalentes, d'un ensemble de ressources à mobiliser dans le traitement d'une situation d'évaluation.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

La partie **Contenu et pondération de l'évaluation** assure la correspondance entre un cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie **Spécifications de la situation d'évaluation** donne les balises pour l'élaboration de situations d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance.

Note : Les éléments de la définition du domaine d'évaluation proviennent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Contenu et pondération de l'évaluation

Cours : *Recherche informatique*

INF-1102-1

Cours : Recherche informatique Domaine d'apprentissage : Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie Programme : Informatique	Compétences polyvalentes ¹ : Raisonnement avec logique. (CP6) Exercer son sens critique et éthique. (CP5)
Classe de situations Recherche d'information répondant à un besoin particulier	
Critère d'évaluation : C1 Détermination d'une stratégie de recherche pertinente (25 %)	
Indicateurs :	
1.1 Cerne avec précision le sujet de sa recherche. (CP6)	
1.2 Trouve des hypothèses de recherche. (CP6)	
1.3 Choisit des mots clés appropriés. (CP6)	
1.4 Détermine des critères de recherche pertinents, selon les besoins.	
1.5 Compare différents outils de recherche à exploiter (Internet, ouvrages de référence traditionnels ou électroniques, etc.). (CP6)	
Critère d'évaluation : C2 Application des techniques de recherche appropriées (25 %)	
Indicateurs :	
2.1 Crée des requêtes simples en utilisant des opérateurs logiques.	
2.2 Crée des requêtes complexes en utilisant des opérateurs logiques et relationnels.	
Critère d'évaluation : C3 Traitement rigoureux des résultats (50 %)	
Indicateurs :	
3.1 Évalue la pertinence des données qu'il visualise.	
3.2 Procède à un tri des données pertinentes. (CP5)	
3.3 Analyse rigoureusement les résultats. (CP6)	
3.4 Vérifie la crédibilité de l'information et la validité de la source. (CP5)	
3.5 Se questionne sur la qualité des valeurs transmises. (CP5)	
3.6 Porte un jugement qui tient compte de ses valeurs et de celles de la société. (CP5)	

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique (CP5) et raisonner avec logique (CP6). Les compétences polyvalentes se développent tout au long du parcours de l'adulte et dans différents cours. L'analyse du contenu des cours a démontré que leurs manifestations sont étroitement liées aux indicateurs des critères d'évaluation en lien avec les attentes des cours.

Spécifications de l'évaluation Sanction et reconnaissance

Situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Recherche d'informations répondant à un besoin particulier*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte.

Critères d'évaluation et indicateurs

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins d'évaluation en sanction et reconnaissance. Cependant, les indicateurs ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation. Les indicateurs choisis doivent être en quantité suffisante pour fournir une mesure juste du critère.

- ❖ (C1) **Détermination d'une stratégie de recherche pertinente**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 1.1 à 1.5.
- ❖ (C2) **Application des techniques de recherche appropriées**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 2.1 à 2.2.
- ❖ (C3) **Traitement rigoureux des résultats**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 3.1 à 3.6.

Justification de la pondération

Le traitement rigoureux des résultats (C3) constitue le cœur de la compétence. Il est suivi de la détermination d'une stratégie de recherche pertinente (C1). L'application des techniques de recherche appropriées est d'importance moindre (C2).

Savoirs essentiels visés

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi les éléments qui suivent.

- ❖ Notions de base
- ❖ Requête simple
- ❖ Requête complexe
- ❖ Visualisation des données et des résultats

Outils de collecte de données

Les outils de collecte de données doivent être pertinents à chacun des critères d'évaluation et liés aux tâches demandées.

Instruments d'évaluation

L'instrument d'évaluation privilégié en situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle. Le rendement de l'adulte doit être traduit dans une grille d'évaluation pour chaque critère. Cette grille est élaborée en fonction des données recueillies par les outils de collecte en lien avec les indicateurs.

Conditions particulières

- ❖ Les durées sont établies au regard du temps nécessaire pour effectuer chacune des tâches.
- ❖ Les durées devraient se situer entre une heure et trois heures pour traiter l'ensemble des tâches.
- ❖ L'utilisation d'encyclopédies, de dictionnaires électroniques et d'ouvrages de référence est recommandée.

Type de résultat

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes « succès » ou « échec » ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.